



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration Préalable CST du 07 OCTOBRE 2026

Monsieur le Président, Monsieur le DRH,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Territorial, bonjour,

L'UNSA souhaite, à l'occasion de ce Comité Social Territorial, faire part de sa profonde inquiétude face à la situation des agents de la Fonction publique, confrontés depuis plusieurs années à une dégradation continue de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de travail.

Alors même que les agents territoriaux assurent quotidiennement des missions essentielles au service de la population marseillaise, ils doivent faire face à une accumulation de mesures qui pèsent directement sur leur rémunération et leurs conditions d'exercice.

Le gel du point d'indice, l'absence de reconduction de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), le maintien du jour de carence ainsi que la diminution de la rémunération d'un congé de maladie ordinaire constituent autant de mesures qui fragilisent le pouvoir d'achat des agents et contribuent à une perte d'attractivité de la Fonction publique territoriale.

À cela s'ajoute l'augmentation du coût de la vie, notamment des dépenses liées au logement, à l'énergie et aux dépenses courantes, qui pèse lourdement sur les foyers.

Pour l'UNSA, cette situation ne peut pas être considérée comme une fatalité.

Les agents publics ne demandent pas des privilèges : ils demandent une juste reconnaissance de leur engagement, de leurs responsabilités et des missions qu'ils accomplissent au quotidien.

Au niveau local, l'UNSA souhaite également attirer l'attention de l'administration sur plusieurs sujets qui suscitent de nombreuses interrogations et inquiétudes parmi les agents.

Concernant les heures supplémentaires, l'annonce de leur suppression par note de service appelle de notre part des explications précises.

Quelles seront les conséquences de cette décision sur l'organisation des services ?

Quelles seront les conséquences pour les agents qui effectuent habituellement des heures supplémentaires ?

L'UNSa demande qu'un véritable bilan de cette mesure soit présenté, notamment au regard de ses conséquences sur les effectifs, l'organisation du travail, la continuité du service public et la rémunération des agents.

Concernant le Complément indemnitaire annuel (CIA), l'absence d'information précise concernant les montants correspondant aux quatre niveaux d'attribution demeure problématique.

En effet, les agents doivent pouvoir bénéficier d'une information claire, transparente et compréhensible sur les critères d'attribution du CIA ainsi que sur les montants susceptibles d'être versés.

La transparence en matière indemnitaire est indispensable pour garantir la compréhension et l'acceptabilité du dispositif.

Concernant les modifications de cycles de travail, l'UNSa constate que certains changements génèrent du stress et de l'inquiétude.

Toute évolution des cycles de travail doit être anticipée, expliquée et accompagnée. Elle ne peut pas être conduite uniquement sous l'angle de la nécessité de fonctionnement des services, sans prendre en considération ses conséquences sur les agents et leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Concernant les ajustements de services, l'UNSa rappelle qu'elles doivent être accompagnées de manière suffisamment anticipée, discutées et expliquées.

Une réorganisation ne peut être une simple modification d'organigramme. Elle doit prendre en compte les effectifs disponibles, la charge de travail, les compétences nécessaires, les conditions d'exercice des missions et les conséquences concrètes pour les agents.

L'ensemble de ces éléments contribue à créer un climat d'incertitude et d'inquiétude.

Les agents ont besoin de visibilité sur leur avenir professionnel, de respect de leurs droits, d'un dialogue social de qualité, d'une rémunération permettant de faire face à l'évolution du coût de la vie et de véritables perspectives de carrière. Ils ont également besoin de conditions de travail dignes et compatibles avec l'exercice durable de leurs missions.

L'UNSa rappelle que la qualité du service public repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien et lorsque les agents sont fragilisés, c'est nécessairement la qualité et la continuité du service public qui peuvent, à terme, être affectées.

L'UNSa demande à l'autorité territoriale de faire entendre la voix de ses agents

auprès du Gouvernement et de poursuivre, dans le cadre de ses compétences, toutes les mesures permettant de préserver leur pouvoir d'achat, d'améliorer leurs conditions de travail et de renforcer l'attractivité de la collectivité.

Nous demandons également que soient examinées les possibilités d'amélioration de la politique sociale et indemnitaire de la Ville, afin de mieux prendre en compte les difficultés rencontrées par les agents.

Enfin, compte tenu du contexte social et professionnel particulièrement tendu, l'UNSa demande la réactivation du télétravail exceptionnel, afin notamment de répondre aux situations particulières auxquelles les agents peuvent être confrontés.

Nous demandons également que les déplacements effectués dans le cadre des remplacements et/ou des renforts entre les différents sites et services, notamment dans les écoles, les crèches, les BMDP et autres structures, soient mieux évalués et limités.

L'objectif est double : préserver les conditions de travail des agents et éviter des dépenses supplémentaires pour la collectivité, notamment lorsque l'organisation des services permet de trouver des solutions alternatives.

L'UNSa souhaite que ces sujets puissent faire l'objet d'un dialogue constructif avec l'administration et que des réponses concrètes soient apportées aux agents car le service public ne tient pas uniquement grâce aux organisations ou aux décisions administratives. Il tient grâce aux femmes et aux hommes qui le font vivre chaque jour.

Il est donc temps de reconnaître pleinement leur engagement, leurs compétences et leur contribution essentielle au fonctionnement du service public marseillais.

L'UNSa restera particulièrement attentive aux réponses qui seront apportées à ces différentes préoccupations.

Nous vous remercions de votre attention.